

ANNÉE 2019

LA FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE DE PLEIN AIR

DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

Photo © B. Béchet



L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR DANS LES BOUCHES-DU-RHONE EN 2019

LES TOURISTES FRANÇAIS EN RETRAIT, LES TOURISTES ETRANGERS EN HAUSSE

L'hôtellerie de plein air des Bouches-du-Rhône a accueilli dans ses 65 campings et 2 parcs résidentiels de loisirs plus de **344 000 touristes** entre avril et septembre 2019. Avec une durée moyenne de séjour de **4.9 nuits**, ce sont près de **1.7 millions de nuitées** comptabilisées cette saison. Le taux d'occupation moyen s'élève à **42%**, 52% en emplacement locatifs, 36% en emplacements nus.

Cet été, la bonne météo nationale et les températures caniculaires notamment dans les Bouches-du-Rhône pourraient en partie expliquer la **légère baisse** de fréquentation (-5% des nuitées, -3% des emplacements occupés, -2 points de taux d'occupation), notamment de la **clientèle française** (-11% des nuitées).

Cette dernière appréciant particulièrement les emplacements locatifs, ce sont eux qui sont le plus touchés par la baisse (-7% des nuitées vs -3% en emplacements nus et -6 points de taux d'occupation vs + 0 point).

Les nuitées étrangères sont quant à elles en hausse (+6%), notamment grâce au retour des clientèles allemande et britannique.

LES CHIFFRES CLES DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR 2019

- L'hôtellerie de plein air, 2^{ème} mode d'hébergement marchand du département avec une capacité d'accueil de **29 700 personnes**
 - o 29% des emplacements offerts sont en locatifs
- **344 000 touristes**, -1% par rapport à 2018
 - o 58% sont Français
 - o 63% ont séjourné dans des emplacements nus
- **Près de 1.7 millions de nuitées**, -5% par rapport à 2018
 - o 62% sont Françaises
 - o 53% sont réalisées en emplacements locatifs
 - o Principales clientèles étrangères : Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse, Royaume-Uni, Italie
- **42% de taux d'occupation** entre avril et septembre, -2 points par rapport à 2018

	Taux d'occupation	
	2019	2018
Emplacements nus	36%	36%
Emplacements locatifs	52%	58%
Non classé, 1* et 2*	41%	40%
3* et plus	42%	45%

- **4.9 nuits** en moyenne par séjour, 5.3 nuits pour les séjours français, 4.4 nuits pour les séjours étrangers, 7.0 nuits en emplacements locatifs et 3.6 nuits en emplacements nus.

■ L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR, UNE CAPACITE D'ACCUEIL DE 29 700 PERSONNES

Un parc qui augmente légèrement

Le parc de l'hôtellerie de plein air est composé dans les Bouches-du-Rhône de 65 campings, classés ou non classés, et 2 parcs résidentiels de loisirs qui offrent au 1^{er} janvier 2019 une capacité totale d'accueil de **29 700 personnes (+3% par rapport à 2018)**.

2nd mode d'hébergement marchand

Avec 29% de la capacité d'accueil marchande, l'hôtellerie de plein air constitue le 2^{ème} mode d'hébergement marchand derrière l'hôtellerie (39%) à l'échelle départementale et le 1^{er} pour certains bassins comme ceux de Martigues - Côte bleue - Etang de Berre (Ouest) (61% de sa capacité d'accueil), de la Camargue (61%) mais aussi dans une moindre mesure d'Aubagne et collines – Cassis – La Ciotat (37%) et des Alpilles (35%).

Plus d'1/4 de la capacité d'accueil sur Martigues – Côte bleue – Etang de Berre (Ouest)

La capacité d'accueil en hôtellerie de plein air se concentre essentiellement sur Martigues – Côte bleue – Etang de Berre (Ouest) (27% de la capacité d'accueil), les Alpilles (16%), la Camargue (14%) et Aubagne et collines – Cassis – la Ciotat (13%) qui réunissent à eux seuls 70% de la capacité d'accueil.

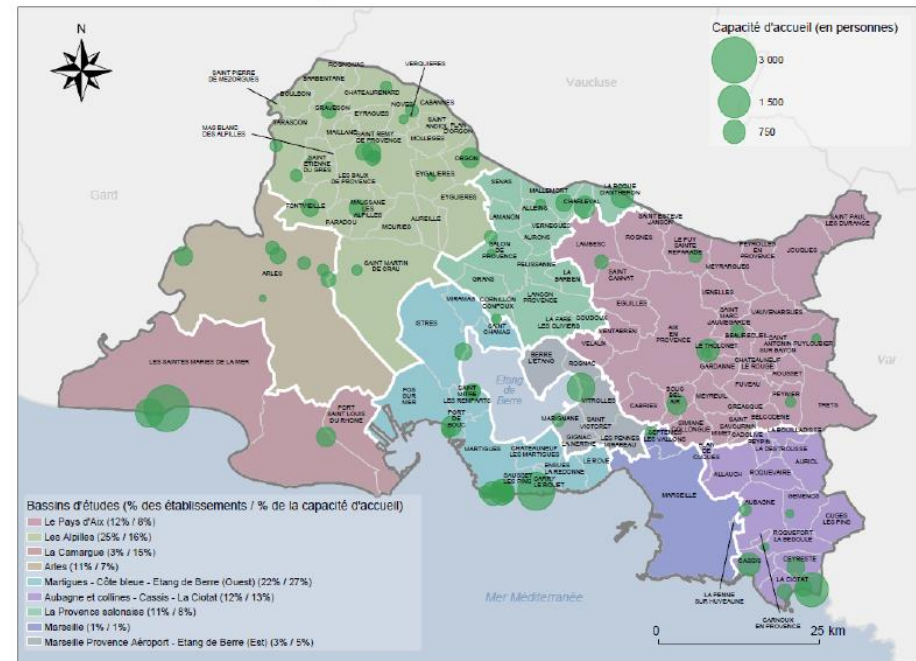
Près de 4 emplacements sur 10 sont localifs¹

37% des emplacements offerts sont des emplacements localifs dans le département, une part supérieure à celle observée à l'échelle nationale (30%). Cette part est particulièrement élevée à Arles (46%), à Aubagne et collines – Cassis – la Ciotat (45%), sur l'Etang de Berre (61%) et en Provence salonnaise (48%). A contrario, elle est relativement faible dans les Alpilles (16%), en Camargue (17%) et dans le Pays d'Aix (21%).

Source : offre en matière d'hébergement 2019 – Provence Tourisme

¹ Source : INSEE

L'hôtellerie de plein air dans les Bouches-du-Rhône en 2019



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Articoque

PROVENCE TOURISME

UN TAUX D'OCCUPATION DE 42%

Cette année, l'hôtellerie de plein air enregistre un taux d'occupation moyen de 42%, un taux en baisse de 2 points par rapport à celui de 2018. Ce retrait s'observe essentiellement en mai (-8 points) qui comptait un jour férié en moins et en juillet-août (-8 points et -4 points) suite à une météo très ensoleillée sur l'ensemble du territoire français, voire caniculaire en juillet.

Ainsi, ce sont **plus de 620 000 emplacements qui ont été occupés cet été**, soit près de 19 000 emplacements en moins par rapport à 2018 (-3%), pour près de 1.5 millions d'emplacements offerts (+1% par rapport à l'année dernière).

-3 points en hôtellerie de plein air 3* et plus

La baisse de fréquentation observée cet été toutes catégories confondues (-2 points de taux d'occupation, -3% des emplacements occupés) est attribuable à l'hôtellerie 3* et plus (-3 points et -3% vs +1 point, -1% en hôtellerie de plein air non classée, 1 et 2*).

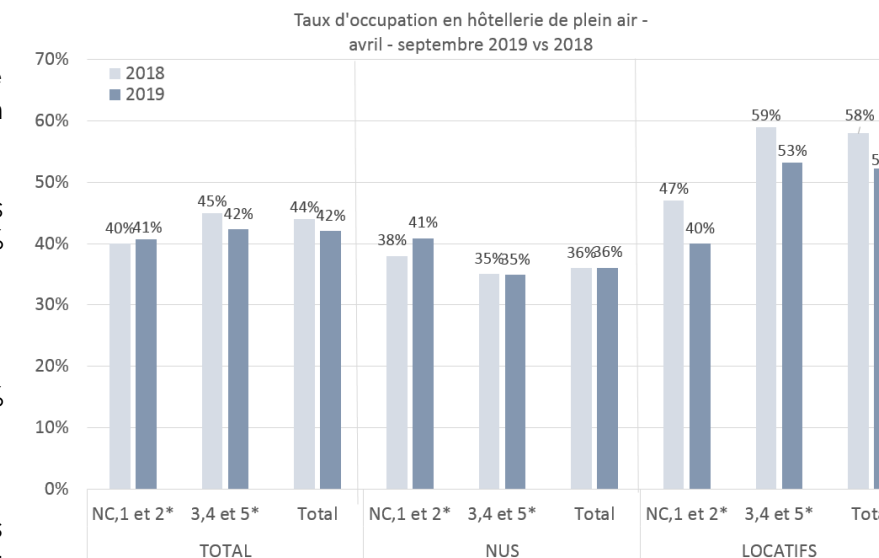
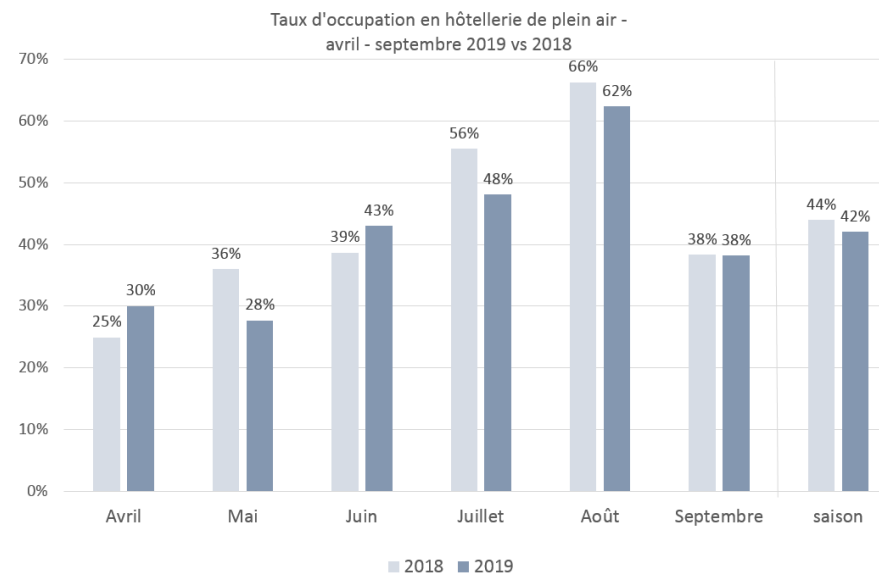
Aussi, l'écart entre les taux d'occupation de l'hôtellerie économique, de moyen de gamme et haut de gamme s'est réduit (41% de taux d'occupation en hôtellerie non classée, 1 et 2* vs 42% en 3* et plus).

Les parts de l'hôtellerie de plein air 3* et plus en termes d'emplacements offerts et occupés restent quant à elles inchangées (85% et 86% respectivement).

-6 points en emplacements locatifs

Les emplacements locatifs constituent 37% des emplacements offerts, (17% pour les catégories non classées, 1 et 2*, 40% pour les catégories 3* et plus) et 46% des emplacements occupés (17% et 51% respectivement).

Cet été, contrairement aux emplacements nus, les emplacements locatifs accusent une **baisse de 6 points** de leur taux d'occupation par rapport à 2018 (vs +0 point pour les emplacements nus), suite à une réduction du nombre emplacements occupés (-9% vs +2% en emplacements nus), en hôtellerie de plein air non classés, 1 et 2* ainsi qu'en 3* et plus (-14% et -8%).

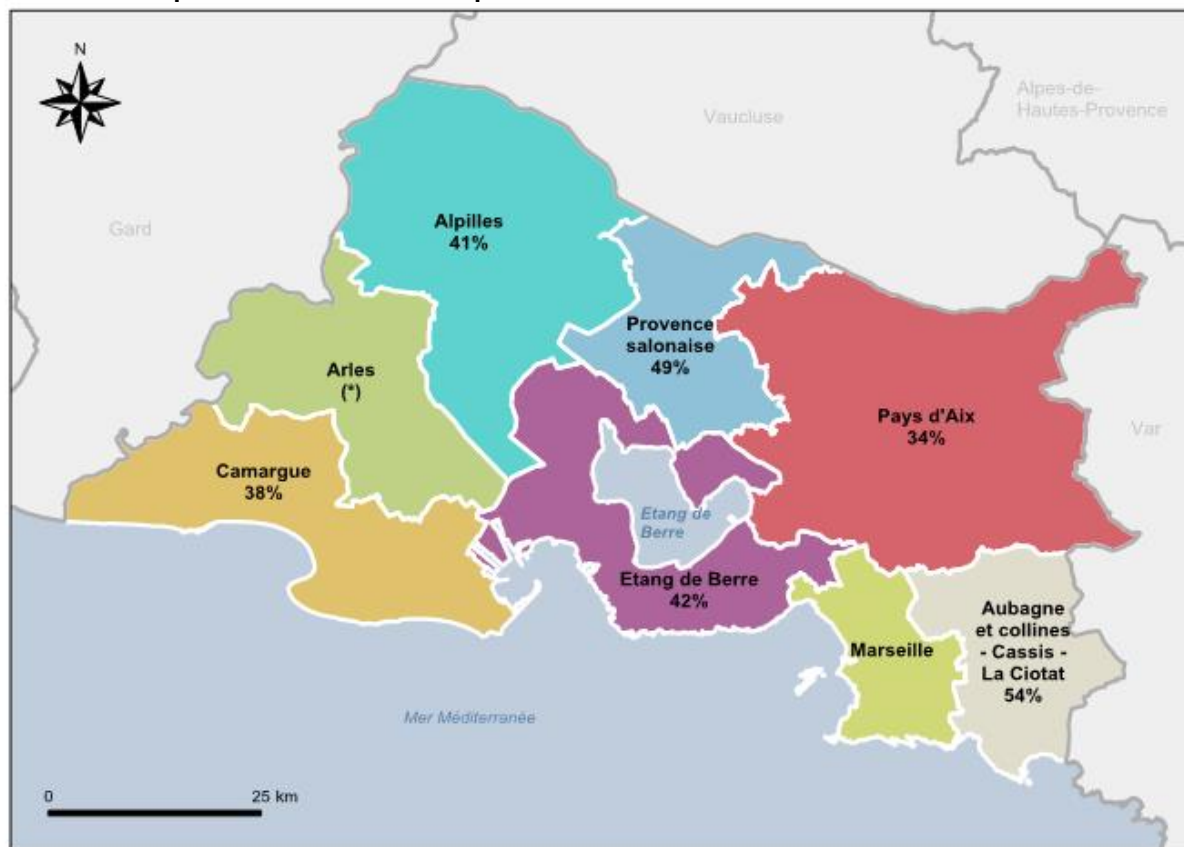


Un taux d'occupation compris entre 34% et 54% selon les territoires

L'Etang de Berre (27% des emplacements occupés), Aubagne et Collines – Cassis – La Ciotat (17%), la Camargue (17%) et les Alpilles (17%) représentent près de 8 emplacements occupés sur 10.

Les bassins d'Aubagne et Collines – Cassis – La Ciotat (54% de taux d'occupation), de la Provence salonnaise (49%) et de l'Etang de Berre (42%) enregistrent des taux d'occupation supérieurs au reste du département, que l'on peut en partie attribuer à la part élevée d'emplacements locatifs sur ces bassins (45%, 48% et 61% des emplacements offerts respectivement).

Taux d'occupation en hôtellerie de plein air en 2019



Source : Provence Tourisme - réalisée avec Cartes & Données - 2019

(*) Le nombre de répondants à l'enquête est insuffisant à Arles. Le bassin de Marseille n'a pas de campings

A noter qu'en 2019, les bassins du Pays d'Aix et de l'Etang de Berre ont été redéfinis. Aussi toute comparaison entre 2018 et 2019 pour ses 2 bassins est déconseillée.

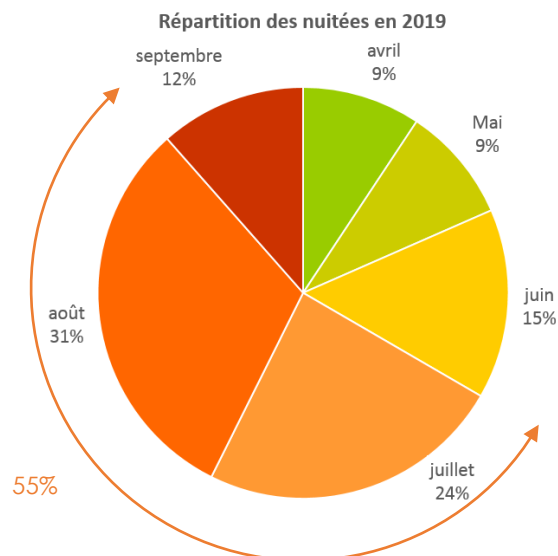
EN 2019, PLUS DE 344 000 TOURISTES ET PRÈS DE 1,7 MILLIONS DE NUITÉES EN HOTELLERIE DE PLEIN AIR

Cet été, l'hôtellerie de plein air des Bouches-du-Rhône a accueilli plus de **344 000 touristes** (arrivées), qui ont généré près de **1.7 millions de nuitées**.

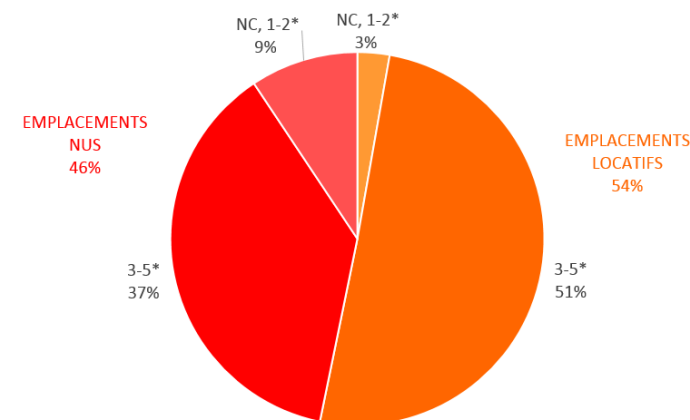
Elle enregistre ainsi une fréquentation comparable à celle de 2018 en termes d'arrivées (-1%), en légère baisse en termes de nuitées (-5%). Cette baisse des nuitées est constatée sur les emplacements nus (-3%) mais surtout sur les **emplacements locatifs** (-7%). Les **emplacements locatifs** représentent cet été **54% des nuitées dans le département**, une part stable par rapport à 2018.

Le calendrier plus propice en avril et en juin cette année qu'en 2018 (Lundi de Pâques le 22 avril au lieu du 2 avril, Lundi de Pentecôte le lundi 10 juin au lieu du 21 mai) permet un accroissement de la fréquentation sur ces mois au détriment du mois de mai qui lui ne comptait que 3 jours fériés au lieu de 4.

Le cœur de saison (juillet-août), notamment le mois de juillet, accuse, quant à lui, une baisse particulière de la fréquentation que l'on attribue en partie à la météo favorable observée à l'échelle nationale. En effet, celle-ci a pu favoriser un report de la fréquentation sur d'autres destinations plus proches de leur domicile accru peut-être pour certaines clientèles par la volonté d'éviter des destinations potentiellement caniculaires. Ainsi, juillet-août **représente pour l'hôtellerie de plein air 55% des nuitées, une part en retrait de 2 points par rapport à 2018.**



Répartition des nuitées selon le type d'emplacement en 2019



Evolution des arrivées et des nuitées 2018-2019

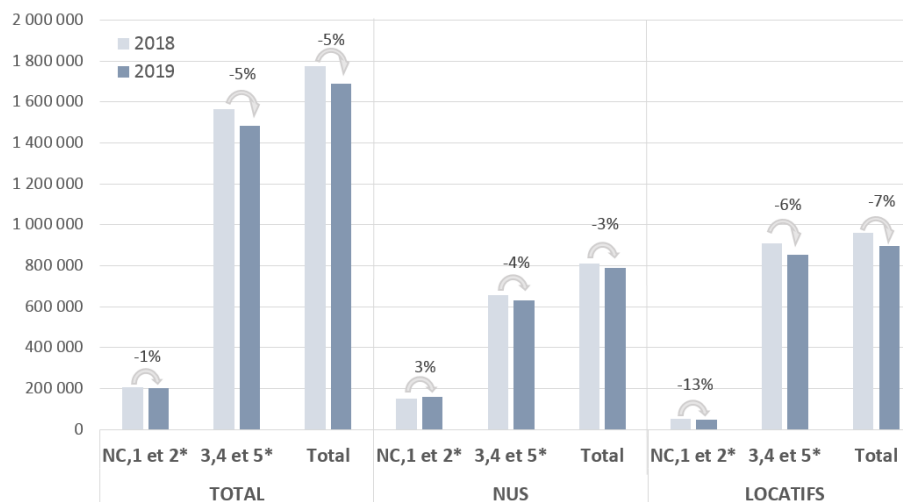
	Arrivées	Nuitées
Avril	↑ (+15%)	↑ (+18%)
Mai	↓ (-21%)	↓ (-28%)
Juin	↑ (+10%)	↑ (+15%)
Juillet	↓ (-7%)	↓ (-11%)
Août	→ (+0%)	↓ (-4%)
Septembre	→ (+1%)	↓ (-6%)
Saison	→ (-1%)	↓ (-3%)
Emplacements nus	→ (-1%)	↓ (-3%)
Emplacements locatifs	↓ (-2%)	↓ (-7%)
Ensemble	→ (-1%)	↓ (-5%)

Une fréquentation en retrait dans les campings 3* et plus

Cet été, l'hôtellerie de plein air accuse un recul de la fréquentation, suite à une baisse des nuitées essentiellement en hôtellerie 3* et plus (-5%), que ce soit en emplacements nus (-4%) comme en emplacements locatifs (-6%). L'hôtellerie de plein air non classée, 1-2* enregistre quant à elle une fréquentation comparable à celle de 2018 (-1%).

L'hôtellerie de plein air 3* et plus représente ainsi 88% des nuitées du département, une part stable par rapport à 2018.

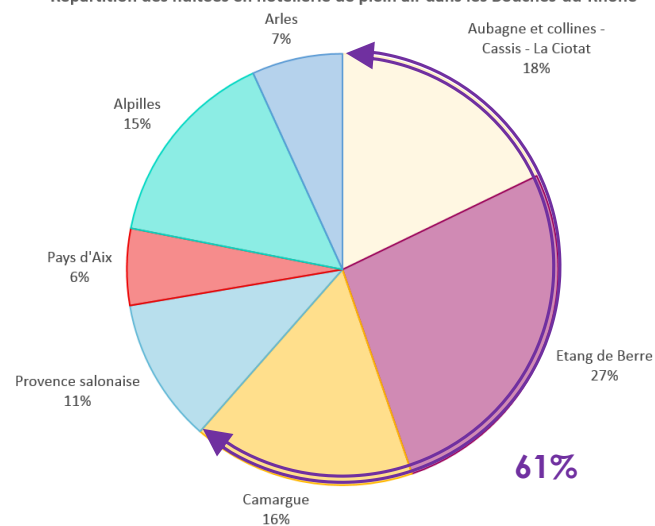
Evolution des nuitées en hôtellerie de plein air dans les Bouches-du-Rhône entre 2018 et 2019



1 nuitée sur 2 sur le littoral

Le pourtour de l'Étang de Berre, la Camargue et Aubagne et collines - Cassis - la Ciotat rassemblent à eux seuls 61% des nuitées départementales.

Répartition des nuitées en hôtellerie de plein air dans les Bouches-du-Rhône



■ UNE CLIENTELE FRANÇAISE EN RETRAIT

La clientèle française représente en hôtellerie de plein air cet été 58% des arrivées, 62% des nuitées.

Cet été, l'hôtellerie de plein air enregistre une baisse des nuitées (-5%), suite à :

Une baisse des nuitées françaises

Cette année, la clientèle française est en baisse : -9% des arrivées et -11% des nuitées. Cette baisse en termes de nuitées s'observe :

- Toute la saison à l'exception d'avril et juin.
- Dans toutes les catégories d'établissements
- En emplacements locatifs comme en emplacements nus

en partie compensée par une hausse des nuitées étrangères

Les nuitées étrangères sont quant à elles en hausse : +12% des arrivées et +6% des nuitées. Cette hausse en termes de nuitées s'observe :

- En mai, juin et septembre
- Dans toutes les catégories d'établissements
- Dans les emplacements nus et surtout locatifs

Evolution des nuitées 2019 / 2018

	Nuitées françaises	Nuitées étrangères	Nuitées totales
Avril	↑ (+3%)	↑ (+56%)	↑ (+18%)
Mai	↓ (-27%)	↓ (-29%)	↓ (-28%)
Juin	➡ (-1%)	↑ (+38%)	↑ (+15%)
Juillet	↓ (-11%)	↓ (-10%)	↓ (-11%)
Août	↓ (-7%)	➡ (+1%)	↓ (-4%)
Septembre	↓ (-26%)	↑ (+23%)	↓ (-6%)
Saison	↓ (-11%)	↑ (+6%)	↓ (-5%)

	Nuitées françaises	Nuitées étrangères	Nuitées totales
Non classé, 1 et 2*	↓ (-7%)	↑ (+8%)	➡ (-1%)
3 à 5*	↓ (-11%)	↑ (+6%)	↓ (-5%)
Total	↓ (-11%)	↑ (+6%)	↓ (-5%)

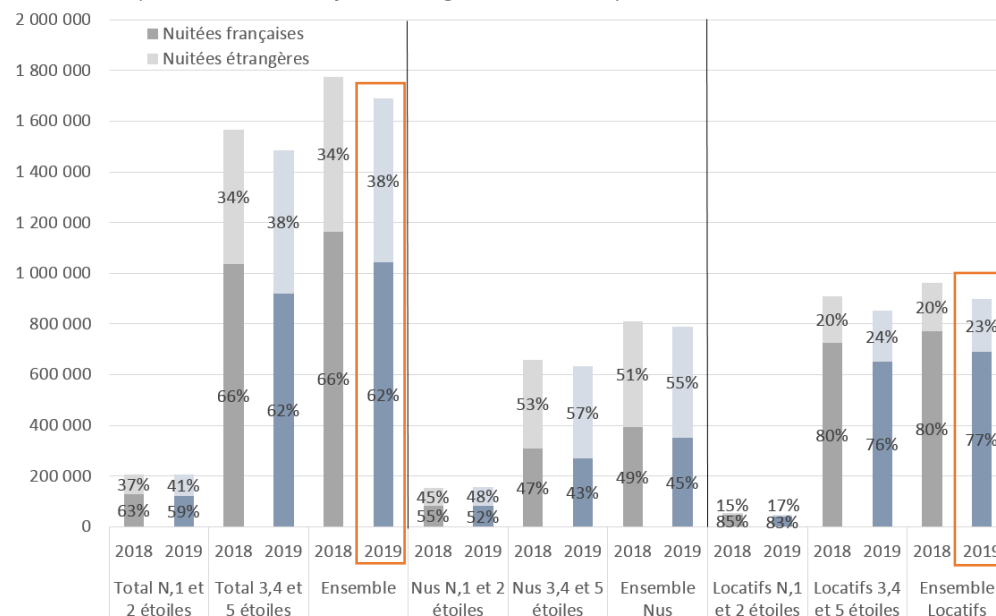
	Nuitées françaises	Nuitées étrangères	Nuitées totales
Emplacements nus	↓ (-11%)	↑ (+5%)	↓ (-3%)
Emplacements locatifs	↓ (-11%)	↑ (+9%)	↓ (-7%)
Total	↓ (-11%)	↑ (+6%)	↓ (-5%)

Plus de 6 nuitées sur 10 sont françaises

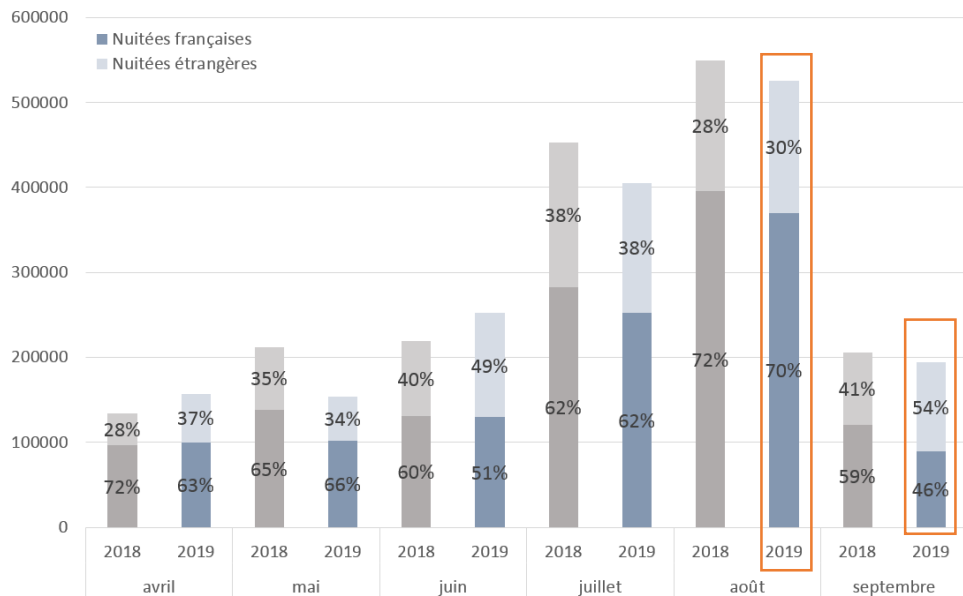
La clientèle française représente **62% des nuitées** en hôtellerie de plein air, soit 4 points de moins qu'en 2018 suite à l'effet cumulé d'une baisse des nuitées françaises et d'une hausse des nuitées étrangères.

Elle a une propension plus importante à séjourner en emplacements locatifs (77% des nuitées sont françaises) que la clientèle étrangère, qui elle privilégiera les emplacements nus (55% des nuitées sont étrangères).

répartition des nuitées françaises et étrangères en hôtellerie de plein air dans les Bouches-du-Rhône



Répartition des nuitées françaises et étrangères en hôtellerie de plein air dans les Bouches-du-Rhône



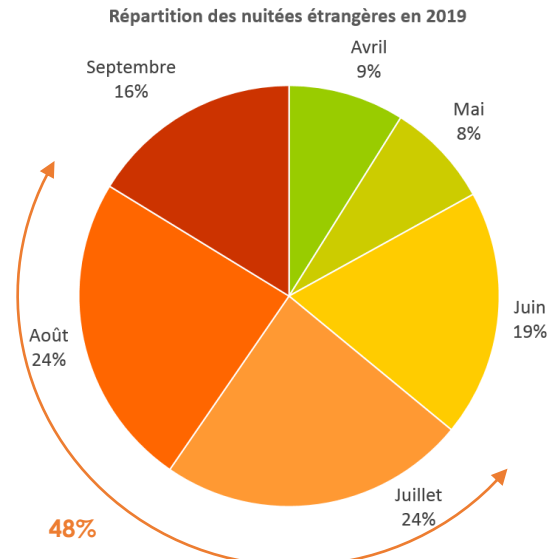
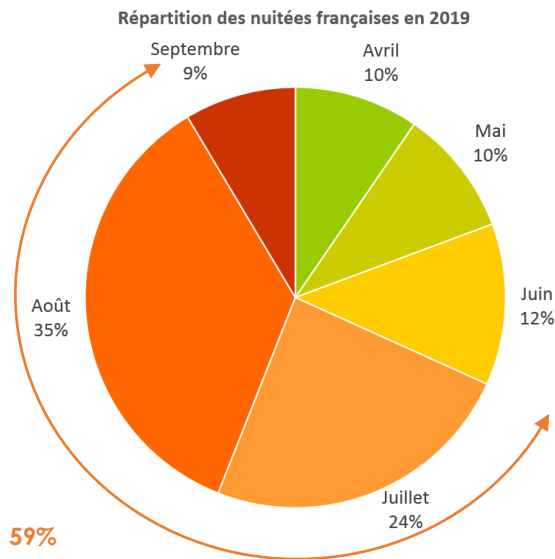
La part des nuitées françaises varie selon les mois. Elle est comprise entre 46% en septembre et 70% en août.

Près de 6 nuitées sur 10 en juillet-août

Le cœur de saison (juillet-août) représente, toutes nationalités confondues, 55% des nuitées en hôtellerie de plein air, 59% pour la clientèle française et 48% pour la clientèle étrangère.

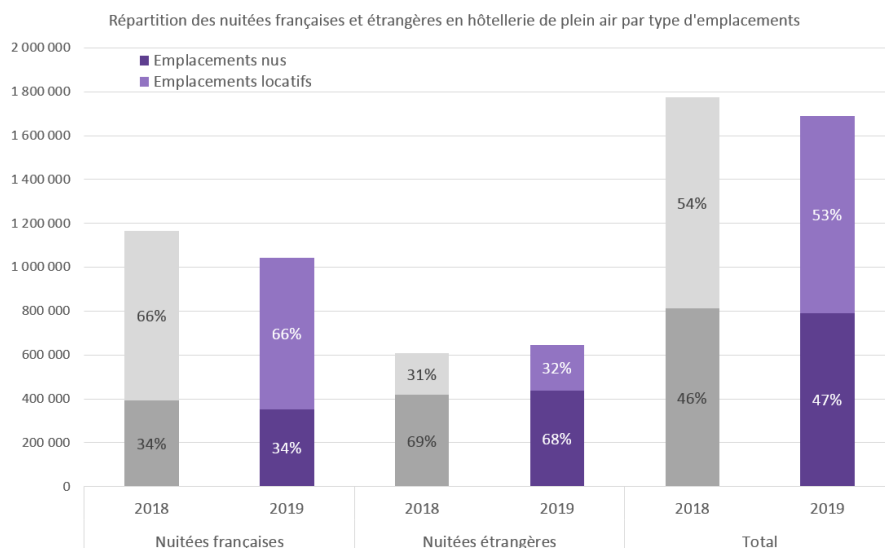
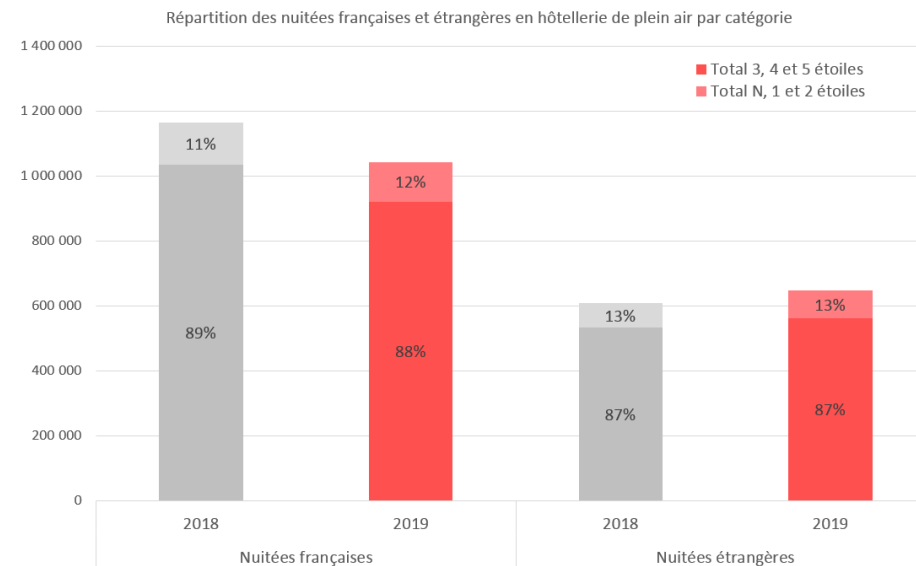
La répartition des nuitées françaises entre avril et septembre est comparable à celle observée en 2018. Malgré une baisse de la fréquentation notamment en juillet-août (-11% en juillet et -7% en août), la fréquentation française reste saisonnière et concentrée sur le mois d'août (59% des nuitées réalisées en juillet-août, 35% en août uniquement).

Les nuitées étrangères se répartissent mieux sur l'ensemble de la saison, suite notamment à une baisse de la fréquentation en juillet et une hausse en juin et en septembre. En effet, on observe une réduction de la part des nuitées sur le cœur de saison (-5 points en juillet-août) au profit des ailes de saison (+4 points en juin, +2 points en septembre).



Près de 9 nuitées sur 10 en hôtellerie de plein air 3* et plus

88% des nuitées françaises et 87% des nuitées étrangères sont réalisées en hôtellerie de plein air 3* et plus, des parts comparables à celles observées en 2018 (89% et 87% respectivement).



La clientèle française privilégie les emplacements locatifs quand la clientèle étrangère préfère les emplacements nus

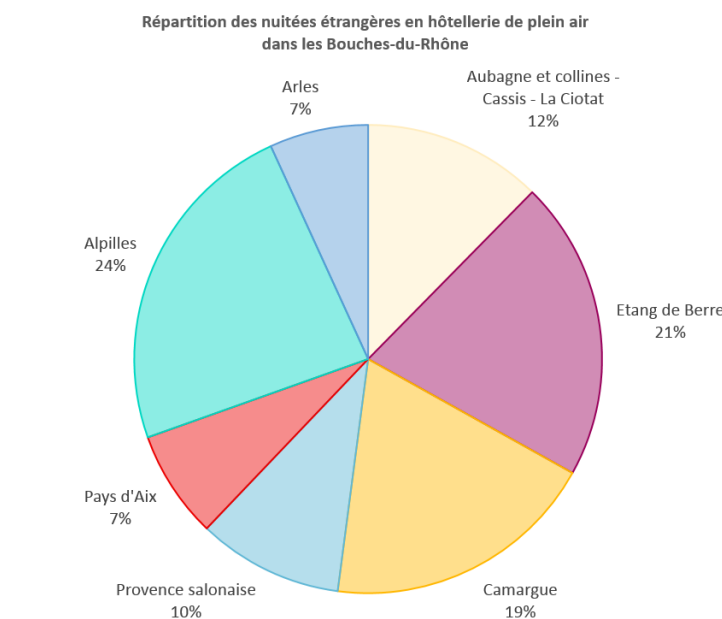
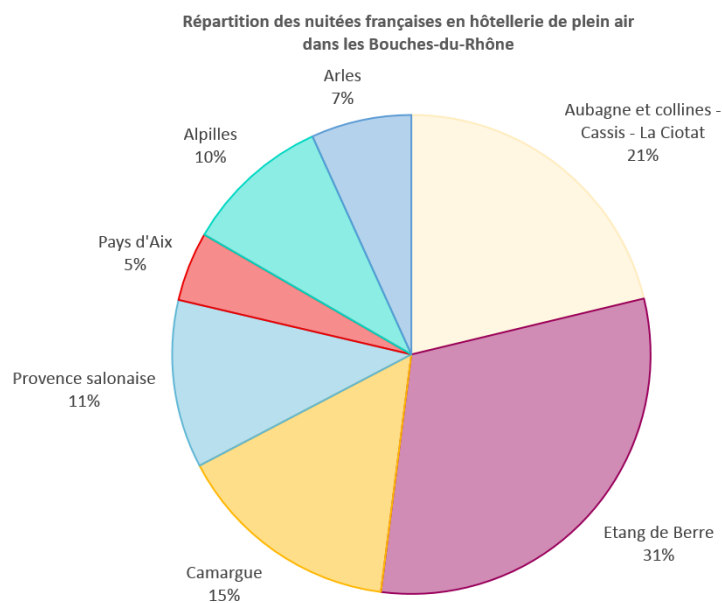
La clientèle française a une propension plus forte à privilégier les emplacements locatifs que la clientèle étrangère. En effet, 66% des nuitées françaises sont réalisées en emplacements locatifs contre 32% pour la clientèle étrangère. A contrario, la clientèle étrangère privilégie quant à elle les emplacements nus (68% des nuitées vs 34% pour la clientèle française).

Comparativement à 2018, on note peu de changement.

Des bassins touristiques différemment fréquentés selon les clientèles

L'Etang de Berre est le bassin dans lequel les clientèles françaises et étrangères réalisent le plus de nuitées. Cependant on note une propension supérieure pour la clientèle française à réaliser des nuitées à Aubagne et collines – Cassis – La Ciotat et sur le pourtour de l'Etang de Berre quand la clientèle étrangère est proportionnellement plus importante dans les Alpilles et en Camargue.

Il est à noter que dans les Alpilles et en Camargue plus de 8 emplacements sur 10 sont nus (84% et 83% respectivement) qui sont les types d'emplacements que les étrangers ont tendance à privilégier. Le pourtour de l'Etang de Berre offre quant à lui plus d'emplacements locatifs (61%) que d'emplacements nus ce qui séduit particulièrement les Français.



■ ORIGINE DES CLIENTELES ETRANGERES

	Part des nuitées globales	Evolution 2018 / 2017
Allemagne	12%	↑ (+17%)
Pays-Bas	9%	→ (+0%)
Belgique	6%	↓ (-8%)
Suisse	4%	↑ (+2%)
Royaume-Uni	3%	↑ (+27%)
Italie	2%	↓ (-2%)
Etrangers	38%	↑ (+6%)

■ DES SEJOURS DE 4.9 NUITS EN MOYENNE

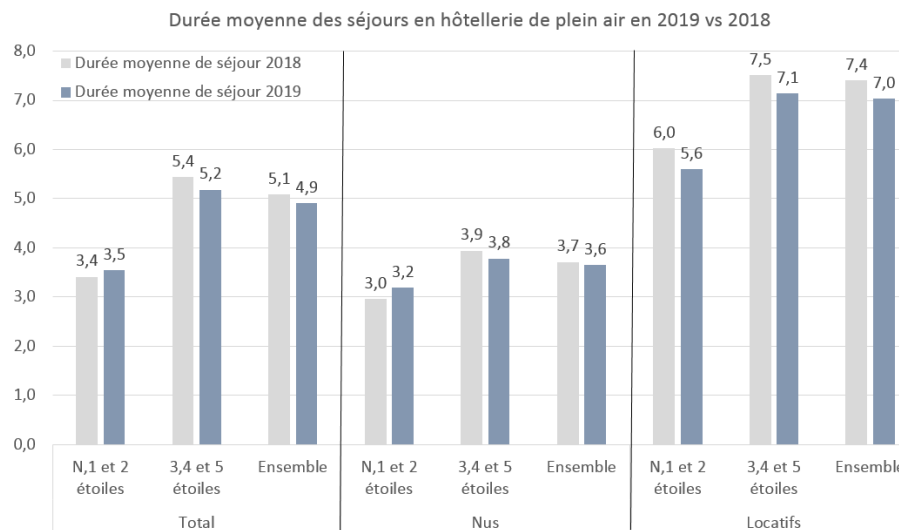
La durée moyenne de séjour en hôtellerie de plein air est de 4.9 nuits, 3.6 pour les emplacements nus et 7.0 pour les emplacements locatifs.

Comparativement à 2018, la durée de séjour est globalement en retrait (4.9 vs 5.1 nuits). Elle recule dans les emplacements nus (3.6 vs 3.7 nuits) ainsi que dans les emplacements locatifs (7.0 vs 7.4 nuits).

Elle est de 5.3 nuits pour les séjours français (5.3 nuits en 2018) et 4.4 nuits pour les séjours étrangers (4.7 nuits en 2018).

En 2019, on observe un accroissement de la fréquentation étrangère en partie attribuable au retour de la clientèle allemande et britannique en retrait en 2018. Ainsi, si on se compare à 2017, celles-ci sont en hausse cette année (+3% et +5% respectivement). La clientèle néerlandaise ne progresse pas et reste par conséquent en retrait par rapport à 2017 (-18%).

Les origines des principales clientèles étrangères restent ainsi identiques à l'année dernière à savoir : Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse, Royaume-Uni et Italie. Elles représentent 93% des nuitées étrangères.



Définitions :

Nuitée : Élément de base du décompte de la durée de séjour. Elle correspond à la présence d'un touriste dans un hébergement pour une nuit.

Taux d'occupation : Rapport entre le nombre d'emplacements occupés et le nombre d'emplacements réservés aux touristes (hors location à l'année) du camping.

Pour plus d'informations www.myprovence.pro bibliothèque / les études

Missionné par le Département des Bouches-du-Rhône,
Provence Tourisme agit en faveur de la coordination des
acteurs et de l'attractivité de la destination.

A retrouver sur www.myprovence.fr



**PROVENCE
-TOURISME**

PROVENCE TOURISME
13 rue Roux de Brignoles 13006 Marseille
Tél. +33 (0)4 91 13 84 13
e-mail info@myprovence.fr
web www.myprovence.fr